

« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)



CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

















Sommaire

•	IIIeo	-
Cadre d'action		5
Carte de la zone	d'intervention	6
Méthodologie AG	ORA	7
Présentation de l	Mingala	8
Diagnostic territo	orial	9
	érale du centre-ville de Mingala	
• .	hie des acteurs	
Services of	de bases	
•	Eau	
•	Hygiène et assainissement	
•	Éducation	
	Santé	
Filières éc	conomiques	
•	Agriculture et élevage	
•	Commerce	
•	Pêche	
Gouverna	nce locale	
•	Représentation	
•	Justice et cohésion sociale	
•	Diagnostic institutionnel	
•	Autoévaluation des organisations de la société civile	25
Planification du ı	relèvement	20
	t assainissement	
	l	
•	e et élevage	
	e	
Pëche		38
Priorisation inter	sectorielle	40
Annexes		4 ²



Liste des acronymes

ACDA Agence centrafricaine de développement agricole

ACF Action contre la faim

ACTED Agence d'aide à la coopération technique et au développement

AEDD Agence pour l'environnement et le développement durable

AGR Activité génératrice de revenu

ANDE Agence nationale pour le développement de l'élevage

ANEA Agence nationale de l'eau et de l'assainissement

APE Association des parents d'élèves

ASA Afrique secours et assistance

AVEC Association villageoise d'épargne et de crédit

BEPC Brevet d'étude du premier cycle

CaLP Cash Learning Partnership

CLPR Comité local de paix et de réconciliation

CNEDD Commission nationale de l'environnement et du développement durable

COGES Comité de gestion

COOPI Cooperazione internazionale

CORDAID Catholic Organisation for Relief Development and Aid

CPC Coalition des patriotes pour le changement

EHA Eau, hygiène et assainissement

ENSA Enquêtes nationales de la sécurité alimentaire

FAO Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FFOM Forces, faiblesses, opportunités et menaces

FOSA Formation sanitaire

FPU Free Press Unlimited

GA Groupe armé

INEE Inter-Agency Network for Education in Emergencies

MENESRS Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Liste des acronymes (suite)

MEPSTA Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation

MSF Médecins sans frontières

NRC Norwegian Refugee Council

OCHA Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

OFCA Organisation des femmes de Centrafrique

ONG Organisation non gouvernementale

OSC Organisation de la société civile

PAIRSARE Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique

PK Point kilométrique

PNRM Person in Need Relief Mission

PRL Plan de relèvement local

RCA République centrafricaine

RDC République démocratique du Congo

RELSUDE Relèvement du Sud-Est

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

XAF Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)



Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est: préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI. CONCERN, Free Press Unlimited (FPU) et IMPACT Initiatives. à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir "Méthodologie AGORA" p. 7 et "Annexe méthodologique" p. 41). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

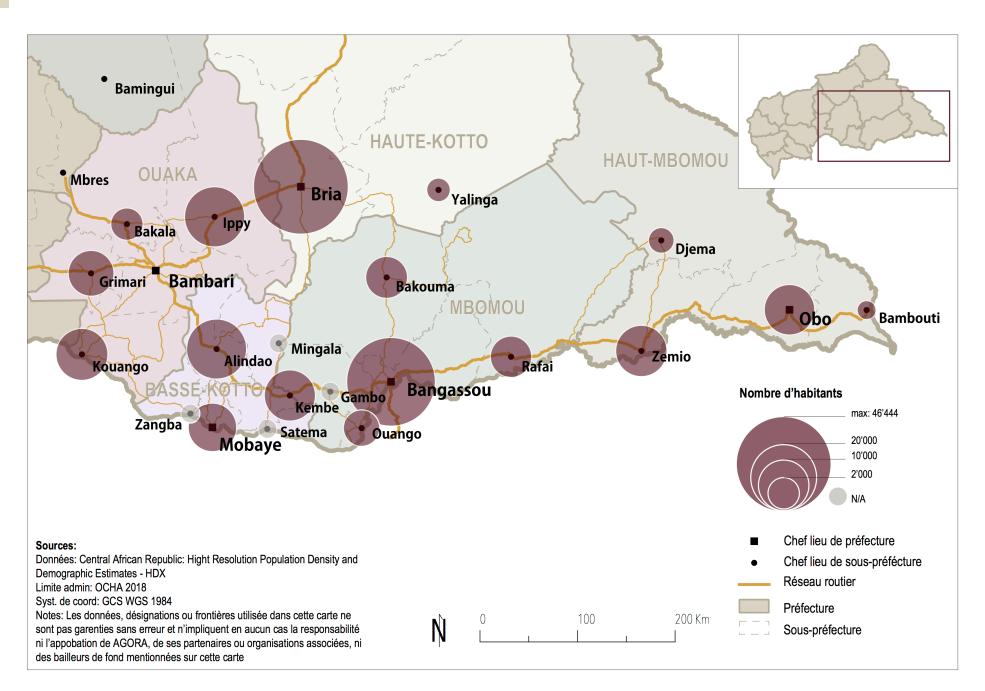
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), <u>Aperçu des besoins humanitaires</u>, <u>2021</u> – République centrafricaine.

²Banque mondiale, Enquête nationale sur les monographies communales 2016 - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique, 2019.

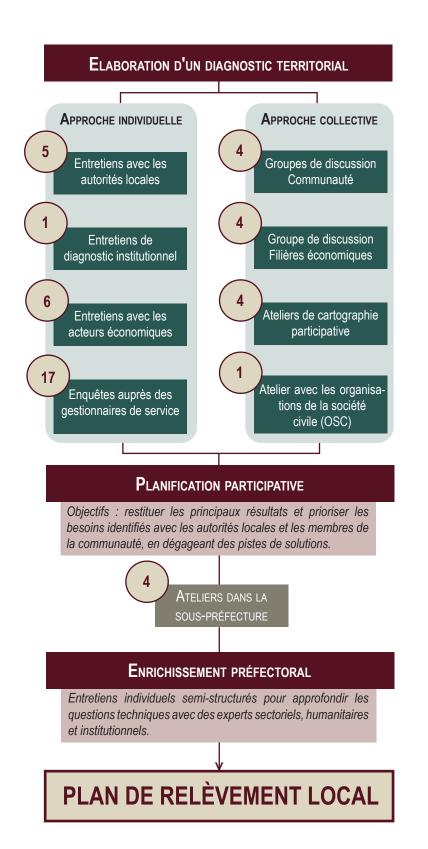
Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



AGORA



Méthodologie AGORA



L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Mingala entre le 30 octobre et le 10 novembre 2020.

Les ateliers de planification se sont déroulés les 4 et 7 décembre 2020.

Enrichissement préfectoral : à la mi-décembre 2020, six groupes armés ont formé une alliance, la « Coalition des patriotes pour le changement » (CPC) et lancé des offensives simultanées dans plusieurs villes de la RCA contre les forces de sécurité nationales et internationales. Des villes importantes comme Bambari, Bangassou, Bouar, ou encore Bossembélé et Damara ont été particulièrement ciblées.

La volatilité de la situation sécuritaire, la rupture des voies de communication dans les cinq préfectures du projet RELSUDE et l'incertitude face à l'évolution de la période électorale ont mené les organisations du consortium à suspendre toutes les activités sur le terrain et réduire le personnel sur base et en capitale. AGORA a donc suspendu l'atelier préfectoral de Mingala initialement prévu le 17 décembre 2020. Il devrait être planifié à nouveau à la rentrée 2021, dépendamment de l'évolution du contexte sécuritaire dans la Basse-Kotto en particulier.

Le présent document présente donc les résultats du diagnostic territorial et de la planification sous-préfectorale. La validation des priorités et recommandations de la part des autorités préfectorales sera établie dès que possible et fera l'objet d'une publication ad-hoc valable pour l'ensemble de la préfecture de la Basse-Kotto. Par ailleurs, il est possible que les informations de ce rapport nécessitent une actualisation au vue des récents épisodes de violences dans le pays (déplacements de population, destruction des services, présence des autorités locales, acteurs de l'aide opérationnels, etc.).



Présentation de Mingala

HISTOIRE

La localité de Mingala s'appelait historiquement « Miligala ». Selon les informateurs clés rencontrés, le nom « Mingala », en langue nguedere, était le nom d'un notable influent de la localité au moment de l'arrivée des colons.

Sur le plan administratif, Mingala a été établi en tant que poste de contrôle administratif en 1957. Elle est devenue le chef-lieu sous-préfectoral en 1962. Selon les informateurs clés, l'emplacement de la ville a été choisi pour sa proximité avec l'usine de coton.

TERRITOIRE

La sous-préfecture entière de Mingala compte 16 groupements répartis sur 3 communes : Sereke, Kotto et Seliba. Le centre urbain de Mingala se trouve dans la commune Sereke, et compte **5 groupements** : Coton Bangui, Nguendere, Kpanga, Banda-Sambaba et Kabou 4.

La population de la commune de Sereke est de 14 841 habitants selon le recensement communal de 2019. Les groupements **Nguendere et Kpanga seraient les plus peuplés** et les plus urbanisés selon les autorités locales. Les membres de la communauté rencontrés ont confié qu'un nouveau groupement était en cours de création sur l'axe Sambamba, en direction de Dimbi.

Les principales ethnies représentées à Mingala sont les Nguendere, les Kpatere⁴ habitant majoritairement dans le groupement Nguendere, les Langba et les Banda. Les ethnies Ngbougou et Yapka sont également présentes. Malgré quelques tensions historiques, les autorités locales ont affirmé que ces ethnies cohabitaient dans une bonne entente.

La ville est desservie par deux principaux axes, celui au nord vers Bria et Alindao et celui au sud vers Dimbi. Un axe secondaire permet également de rallier le village de Pouloubou à l'est. Au cours de la saison pluvieuse ces axes seraient impraticables selon les membres de la communauté, ce qui contraindrait les habitants de Mingala à effectuer leurs trajets à pied.

Selon les autorités locales, la ville aurait connu deux vagues d'évènements violents, l'entrée d'un GA à Mingala en 2013 et les affrontements entre deux GA en 2017. A présent, un seul GA serait présent à Mingala, il disposerait d'une base dans la ville, érigerait des barrières sur les axes et effectuerait des patrouilles régulières dans la ville. Aucune force de sécurité nationale ou internationale n'est présente à Mingala.

En particulier, les évènements violents de 2017 ont engendré d'importants mouvements de population, les habitants ayant fui dans la brousse principalement. Il n'y a pas de site de déplacés dans la localité. Au moment du diagnostic AGORA, beaucoup de personnes déplacées seraient progressivement revenues à Mingala, à l'exception de la communauté musulmane selon plusieurs répondants. D'autres membres de la communauté ont rapporté que les musulmans encore présents dans la ville auraient des difficultés significatives à accéder aux services de base comme l'éducation.

Les groupes de discussion communautaires à Mingala ont mis en évidence que les habitants ne se sentaient « pas en sécurité » ou « pas du tout en sécurité ». Cette appréciation négative de la situation sécuritaire s'explique selon eux par la présence d'un GA dans la ville et les combats sporadiques entre groupes rivaux d'une part et l'absence de forces nationales de sécurité d'autre part. La majorité des répondants ont également jugé que la circulation hors de la ville n'était pas libre en raison des cas de braquages et des barrières érigées par le GA local. En particulier, l'axe secondaire qui mène à Pouloubou à l'est a été jugé inaccessible à cause de l'insécurité. A l'inverse, la circulation au sein de la localité et aux proches alentours a été jugée plutôt libre par les participants aux groupes de discussion communautaire.

Selon les membres de la communauté, il y a deux zones minières à proximité de Mingala, d'or et de diamant, l'une à 25 km sur l'axe Pouloubou et la seconde à 25 km sur l'axe Nguendere en direction de Bria.

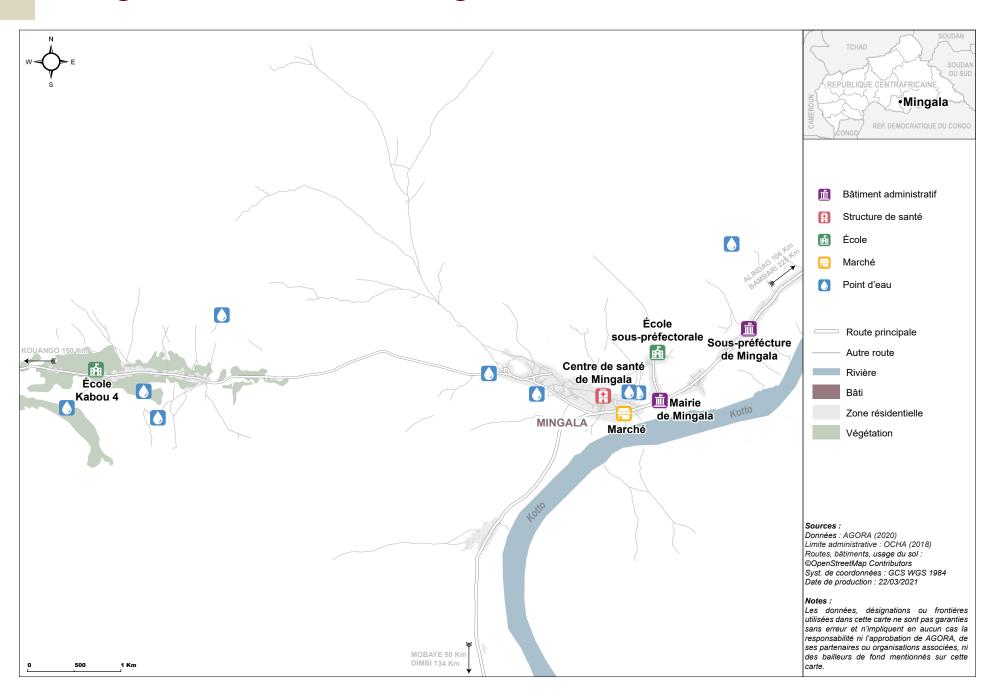
⁴ Nguendere et Kpatera sont deux sous-groupes de l'ethnie Nzakara-zandé.



Diagnostic territorial

Mingala

Carte générale du centre ville de Mingala





Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- · Sous-préfet
- Maire
- Chefs de quartier et de groupement

SOCIÉTÉ CIVILE

- · Association de la jeunesse
- OFCA
- CLPR

PARTENAIRES DE L'AIDE

Basés dans la ville : Aucun

Ayant des projets réguliers :

- ONG nationales : Nouvel Espoir ; PNRM
 ONG internationales : ACF ; ASA ; ACTED ;
 CORDAID ; MSF ; COOPI
 - TOTALD , MOT , COOT I

FORCES DE SÉCURITÉ

Aucun

AUTRES ACTEURS/GROUPES

· Groupe armé

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Bureau de crédit mutuel
- · Groupements agricoles et agropastoraux
- Association de commerçant.e.s

Au moment du diagnostic territorial, le maire et le sous-préfet de Mingala étaient absents. Un nouveau maire et sous-préfet ont été nommés après la collecte de données AGORA, en décembre 2020⁵.

Selon les membres de la communauté rencontrés, les chefs locaux, le maire sortant et le sous-préfet sortant ont tous été engagés pour le relèvement local de la ville ainsi que dans le domaine de la paix et de la cohésion sociale.

Au niveau préfectoral, le préfet, le commandant de compagnie de la gendarmerie de la Basse-Kotto, le chef de district sanitaire et le chef de la préfecture sanitaire effectuent des visites ponctuelles, afin de traiter des affaires urgentes, une à deux fois par an en moyenne.

L'association de la jeunesse et l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA) sont les deux principales associations de la société civile présentes à Mingala. A noter que quelques autorités locales ont émis des doutes sur le niveau d'opérationnalité des associations de société civile de la ville. Par ailleurs, aucun groupe de discussion n'a mentionné les associations locales comme des acteurs clés pour les échanges quotidiens dans la communauté. Le Comité local de paix et de réconciliation (CLPR), créé en 2018, semble en revanche être actif dans la localité grâce à des actions de sensibilisation et de médiation pour le maintien de la paix.

En ce qui concerne les acteurs économiques, les groupements agricoles et l'association des commerçants de Mingala sont fonctionnels. En revanche, les groupements agropastoraux auraient disparu depuis la crise (voir "Agriculture et élevage" p.19).

Aucune ONG ne dispose de bureau permanent dans la localité de Mingala. L'ONG nationale *Person in Need Relief Mission* (PNRM) travaille dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. L'ONG nationale Nouvel Espoir est quant à elle investie dans l'agriculture. Au moment du diagnostic territorial, l'ONG était en cours de création d'un bureau de crédit mutuel pour fournir des services de crédit à toute la communauté.

L'ONG internationale COOPI prévoit de mener des activités d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ainsi que dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA). Plusieurs autres ONG internationales ont déjà eu à effectuer des missions ponctuelles à Mingala pour des projets de court terme. C'est le cas des ONG Action contre la faim (ACF) et ACTED qui ont mené des projets de EHA, de *Catholic Organisation for Relief Development and Aid* (CORDAID) qui a réalisé les enquêtes nationales de la sécurité alimentaire (ENSA) et de Médecins sans frontières (MSF) qui est intervenue dans la domaine de la santé. Afrique secours et assistance (ASA) a été actif à Mingala, mais les répondants ne disposaient pas d'information sur le détail de leurs activités⁶.

Les autorités locales et leaders des associations locales ont rapporté qu'ils collaboraient avec ces ONG dans le cadre de leurs projets, surtout pour les questions de mobilisation communautaire. Néanmoins, ils ont confié qu'ils n'étaient pas consultés pour la planification des projets, déjà décidée lorsque les ONG arrivent dans la localité.

⁵L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires, mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales, avec à leur tête un ou une président(e), qui assure les fonctions de maire.

⁶ Pour information, les diagnostics territoriaux de Kembé et Alindao ont permis d'identifier certaines activités d'ASA dans les secteurs agricole et protection.



Services de base

EAU

Mingala compte **13 points d'eau fonctionnels.** Quatre points d'eau sont aménagés (1 pompe manuelle et 3 sources aménagées) tandis que la majorité (9/13) sont des sources non aménagées.

Plus des deux tiers des points d'eau ne sont pas potables. Malgré cela, ils sont utilisés pour boire. A noter qu'une des trois sources aménagées n'est pas potable en raison d'une réhabilitation de mauvaise qualité. A ce jour, les habitants ont cessé de puiser de l'eau à cette source.



4/13

points d'eau sont endommagés sur le plan matériel mais restent fonctionnels.

75% des points d'eau endommagés le sont depuis plus de 3 ans.

La majorité des points d'eau (8/13) ont vu un changement de de leur fréquentation suite aux évènements survenus au cours des deux dernières années : la majorité ont connu une augmentation, principalement à cause de la destruction de points d'eau à proximité.

Tous les points d'eau sont gratuits.

Nombre moyen de ménages par point d'eau.

Les quatre points d'eau aménagés ont été construits par des ONG internationales. Pour les points d'eau non aménagés, la quasitotalité ont été construits par des membres de la communauté, quelques fois en collaboration avec un chef communautaire ou un acteur religieux.



3/13

points d'eau ont reçu un soutien pour le fonctionnement du service.



7/13

points d'eau disposent d'un comité de gestion.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



La mauvaise qualité ou le manque d'eau



Le manque de ressources financières pour la maintenance



La distance parcourue pour atteindre les points d'eau

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les membres de la communauté ont évoqué la mauvaise qualité de l'eau, principalement non potable, comme la principale barrière d'accès à l'eau à Mingala. Cette situation serait due au manque d'aménagement de la plupart des points d'eau et au manque d'entretien ou de réhabilitation de ceux-ci. Par exemple, dans le groupement Kpanga, les points d'eau sont utilisés à la fois par les animaux et par la population. Pendant la saison sèche, la qualité de l'eau se détériore davantage car les puits s'assèchent (surtout pour les groupements Kpanga, Kabou 4, et Banda-Sambaba). Cela peut entraîner des problèmes de propagation de maladies selon les participants des groupes de discussion communautaires.

De plus, le nombre de forages est insuffisant par rapport au nombre d'habitants. Le parcours vers les points d'eau est long et la population doit attendre pour puiser de l'eau. Les participants de deux groupes de discussion ont évoqué que cette longue attente pouvait créer des tensions entre les habitants. En cas de manque d'eau, la population boit l'eau des puits traditionnels, de la rivière ou des petits cours d'eau.

Enfin les répondants déplorent les **problèmes de gestion** des points d'eau, dont beaucoup ne disposent pas de comité de gestion (COGES). En particulier, l'absence de COGES pour les points d'eau du groupement Kpanga et du centre urbain a été soulignée. Le manque d'entretien des points d'eau, même lorsqu'un comité est en place, a également été évoqué.



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Selon les membres de la communauté, Mingala ne compte aucune latrine communautaire.

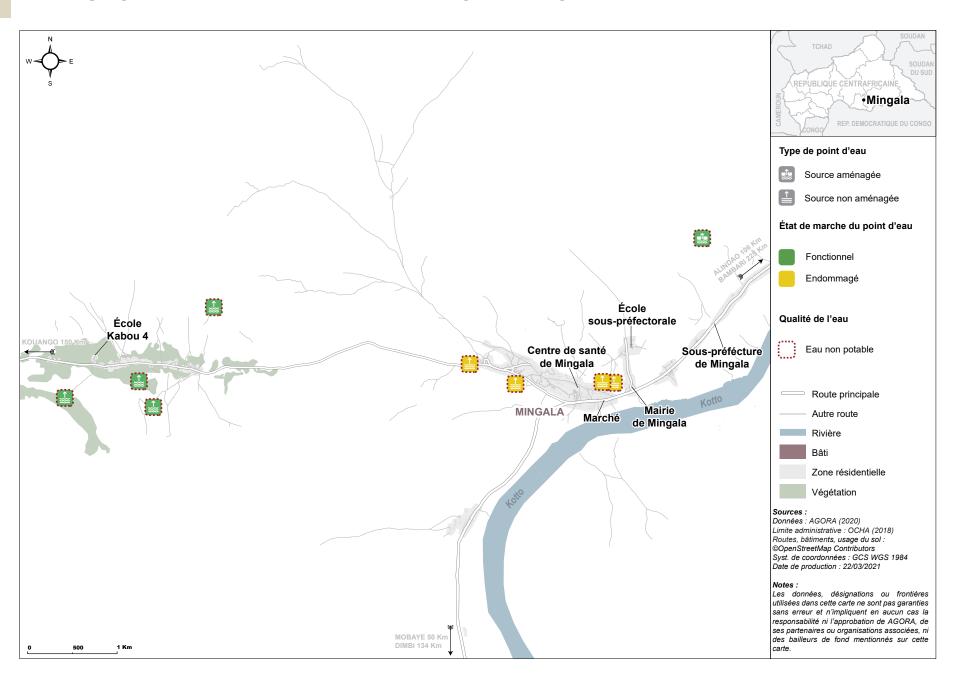
Les latrines privées sont de mauvaise qualité car elles sont construites avec des matériels locaux non durables. Par ailleurs, ces latrines seraient non hygiéniques faute de dalle en béton et de produits de traitement. Les répondants ont rapporté un manque de volonté de la communauté pour construire des latrines familiales. Par conséquent, les ménages pratiqueraient principalement la défécation à l'air libre.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

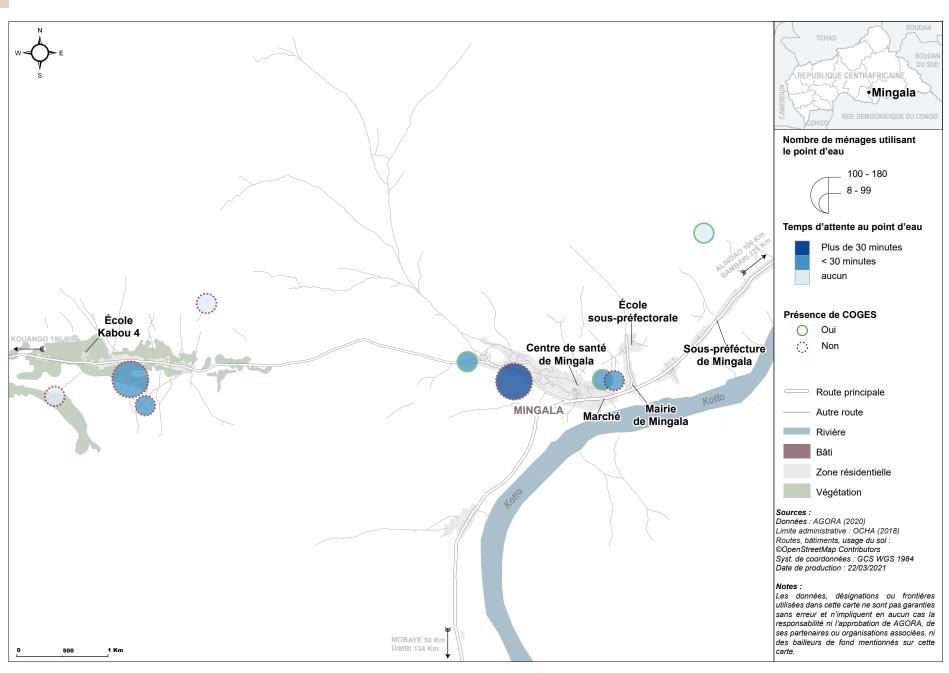
Les autorités locales et les membres de la communauté ont rapporté que la population de Mingala participait aux travaux d'intérêt commun comme l'assainissement de la ville, le débroussaillage des routes et l'entretien des bâtiments publics. Ces activités sont organisées par le maire, les chefs locaux et/ou le président de la jeunesse.

Les autorités locales ont exprimé un besoin en outils de travail (brouettes, pelles, pioches, barres à mine, machettes) pour soutenir l'assainissement de la ville. Une autorité locale a suggéré que des réunions de motivation, organisées par le maire ou les chefs de groupement, aideraient à la réalisation des travaux communautaires dans la localité.

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



AGORA



ÉDUCATION

La ville de Mingala compte **quatre écoles.** L'enquête AGORA a pu recenser les deux écoles les plus centrales : l'école Kabou 4, construite par la communauté, et l'école sous-préfectorale de Mingala construite sur financement de la Banque mondiale.

Les écoles Banda-Sambaba, au point kilométrique (PK) 5 sur l'axe Dimbi, et Nguendere, au PK 7 sur l'axe Bria, n'ont pas été enquêtées en raison de leur éloignement de la ville et de l'impraticabilité des routes et ponts vers ces écoles.

L'école sous-préfectorale dispose d'un bâtiment durable et abrite également le collège de Mingala. Malgré cela, l'école n'est que partiellement fonctionnelle depuis plus de trois ans en raison du manque de mobilier et de matériel scolaire. Le gestionnaire interrogé a rapporté que les vols et pillages étaient la principale contrainte de gestion de l'établissement. L'école Kabou 4 ne dispose, elle, que de hangars traditionnels. Aucune école ne dispose de latrines, ni d'accès à un point d'eau potable.

Les deux écoles sont publiques et les gestionnaires de service ont assuré qu'elles étaient gratuites. La communauté a toutefois rapporté que des frais mensuels s'appliquaient pour toutes les écoles de la ville.

91

Nombre moyen d'élèves par salle de classe, pour toutes les écoles.

Les deux écoles ont vu une **augmentation de leurs effectifs** au cours des deux dernières années, dans une large mesure pour l'école sous-préfectorale en raison de l'augmentation de la population, et de façon plus modérée pour l'école Kabou 4 grâce aux activités de sensibilisation à l'éducation selon le gestionnaire interrogé.

Nombre moyen d'élèves pour 1 maître-parent

84,5

139,5

Ecole Kabou 4

Ecole sous-préfectorale

Il n'y a aucun enseignant titulaire ou vacataire à Mingala. Ce sont exclusivement des maître-parents qui enseignent. Ces derniers ont une formation jugée insuffisante par l'ensemble des gestionnaires de service interrogés. L'école Kabou 4 a tout de même reçu un soutien, satisfaisant selon son gestionnaire, grâce à la formation et à la prise en charge des maître-parents.

Les participants de deux groupes de discussion communautaires ont également rapporté qu'il y avait des initiatives locales pour construire et entretenir (débroussaillage et nettoyage des salles de classe principalement) les infrastructures scolaires.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de bâtiment et de mobilier



Manque de matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque d'enseignants qualifiés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion communautaires ont rapporté un manque de moyens financiers des familles pour payer les frais de scolarité. Les parents qui ne peuvent pas payer ces frais sont contraints de retirer leurs enfants de l'école afin de les aider dans les tâches ménagères ou les travaux champêtres. L'éducation à l'église peut également être une alternative. Les filles sont plus souvent retirées de l'école en raison des mariages et grossesses précoces.

Une deuxième barrière importante rapporté par les membres de la communauté est le manque de bâtiments et de table-bancs par rapport au nombre d'élèves.

L'absence d'enseignants qualifiés et l'irrégularité des maîtreparents, découragés par le manque de rémunération, ont également été mentionnés pendant l'enquête. Cette insuffisance de personnel qualifié empêche quelques écoles (Kabou 4 en particulier) de dispenser le curriculum d'enseignement complet. Les participants d'un groupe de discussion communautaire ont évoqué le manque de centre d'alphabétisation pour les adultes.

En outre, le parcours vers l'école est rendu difficile par le mauvais état des routes, surtout pendant la saison pluvieuse, le risque d'accidents de circulation, et la présence de groupes armés sur les axes.



SANTÉ

Mingala compte un centre de santé fonctionnel, bien qu'il ait subi des dommages sévères sur le plan matériel au cours des deux dernières années. Le centre de santé ne dispose d'aucun accès à de l'eau potable, aucune latrine ni aucun générateur.

Nombre moyen de patients qui peuvent être accueillis par jour par le centre de santé.

Le centre de santé est **fortement surutilisé** selon son gestionnaire. Ceci serait la conséquence d'une forte augmentation de la fréquentation au cours des deux dernières années, du fait de la pratique de nouveaux soins, possible grâce au soutien d'une ONG internationale. Selon le gestionnaire de service les soins proposés sont gratuits.

Parmi les neuf⁷ personnes travaillant au centre de santé, on compte :

0 médecin qualifié

1 infirmier

1 aide-soignant

S o sage-femme ou « accoucheuse »

agents de santé communautaires

Le centre de santé a été construit par l'Etat et la mairie. Il est géré publiquement et dispose d'un COGES. Le gestionnaire a confié entretenir un contact régulier avec les autorités locales et une ONG internationale, bien que très peu de soutien ait été reçu par le centre de santé. Des interventions de santé ont été menées par les ONG MSF et PNRM dans la localité mais elles n'ont pas ciblé le centre de santé (voir "Planification santé" p.32 pour l'historique des interventions).

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

Manque de ressources financières et faible décentralisation des salaires

Manque de médicaments et concurrence des "médicaments de la rue"

Manque d'équipements de base et de communication pour assurer la promotion de la santé

Manque de personnels qualifiés

ŀΥ

Manque de sécurité et présence de groupes armés

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion communautaires ont déploré le **manque de postes de santé autour de Mingala**, contraignant ainsi les malades habitant sur les axes à parcourir une distance de 60 km pour se faire soigner. Par conséquent, il y aurait des cas de morts au cours du trajet vers l'hôpital. La communauté elle-même a construit un poste de santé au village Sinda, à 5 km sur l'axe Dimbi⁸.

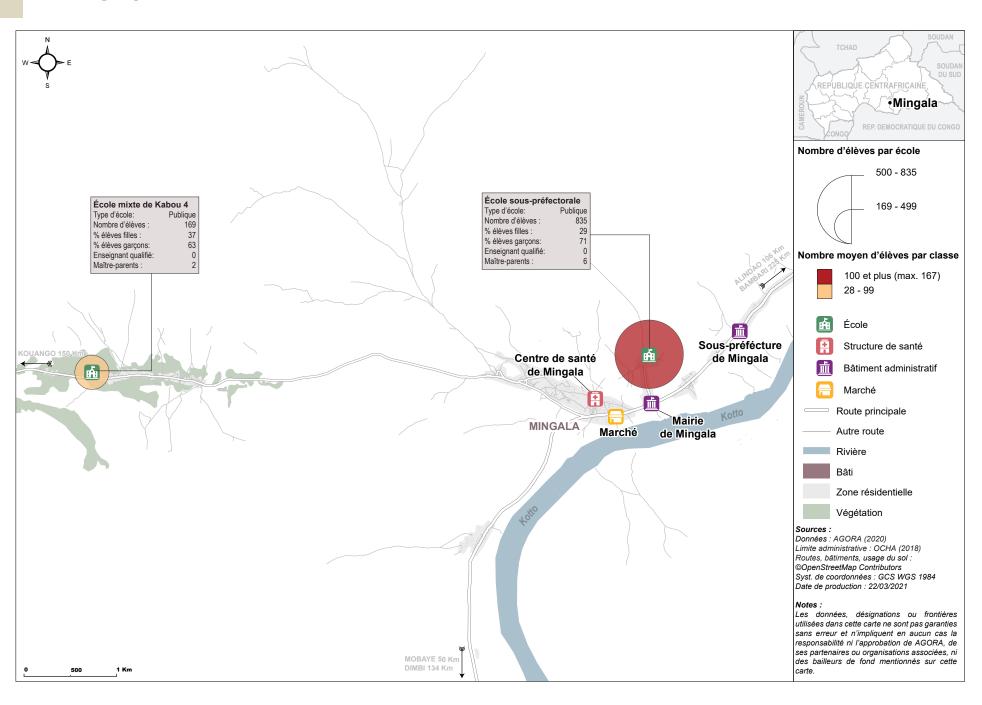
Bien que les soins soient gratuits, le manque de moyens financiers de la population pour payer les médicaments constitue une barrière d'accès à la santé. Par ailleurs, le centre de santé ne fournit pas certains soins. L'absence de bloc opératoire, d'une salle d'hospitalisation et d'un service de pédiatrie a été déplorée par les membres de la communauté rencontrés.

La qualité des services du centre de santé n'est pas satisfaisante selon les groupes de discussion menés, en raison notamment du manque d'électricité et du manque d'hygiène. Une insuffisance généralisée des ressources du centre de santé a été soulignée, au vu du nombre de patients accueillis, que ce soit en matière de lits et de bâtiments, de personnel qualifié, de matériel biomédical, de médicaments et d'équipements pour la chirurgie.

Finalement, les répondants ont mentionné le **manque de soutien gouvernemental** aux services sanitaires de Mingala comme un obstacle au développement du secteur.

⁸ Le village de Sinda n'est pas accessible à cause d'un pont qui est détruit. Le poste de santé de Sinda est un projet mis en œuvre par la communauté elle-même sans aucun soutien extérieur et il est donc très peu équipé.

Cartographie des services - Éducation et santé



AGORA



Filières économiques

AGRICULTURE ET ELEVAGE

Sur le plan agro écologique, Mingala se trouve à la frontière entre la zone soudano-guinéenne et la zone forestière de la Région n°6.

Plusieurs répondants ont rapporté que **l'agriculture était la base** de l'économie locale de Mingala. Les principales cultures sont celles de manioc, d'arachide, de sésame, de riz, de courge, de café, de légumes, de tubercules et de palme. Selon les acteurs économiques rencontrés, l'agriculture serait pratiquée par toute la population de Mingala sans distinction ethnique. Selon un agriculteur interrogé, les hommes et les femmes seraient tous mobilisés pour les activités de désherbage, de semis et de récolte. Les femmes seraient toutefois davantage impliquées dans la vente des produits agricoles.

En matière d'élevage, seul le petit élevage domestique de cabris, de volailles et de moutons est pratiqué à Mingala. Selon un informateur clé, l'élevage transhumant était pratiqué auparavant par les peuls à Mingala. Les participants d'un groupe de discussion communautaire ont aussi mentionné l'existence d'un couloir de transhumance, défini par les éleveurs eux-mêmes, mais il semble que pendant la crise les activités d'élevage bovin aient disparu.

Les groupes de discussion économiques ont rapporté une forte demande pour les produits issus de l'agriculture et de l'élevage et une forte concurrence entre les producteurs de Mingala. Ces produits sont consommés et vendus uniquement dans la localité, en raison des difficultés de transport de marchandises sur les routes dégradées. Le café continue d'être vendu à Dimbi, Alindao, Bria et au Soudan. Les acteurs économiques ont rapporté que les agriculteurs de Mingala s'approvisionnaient au marché local. Les éleveurs s'approvisionneraient eux dans les villages autour de Mingala.

Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie de Mingala, l'enquête a fait ressortir plusieurs difficultés d'ordre environnemental pour la production agricole, jugée globalement faible par les acteurs économiques sur les deux dernières années. Les producteurs ont rapporté notamment que des maladies décimaient régulièrement les cultures (de café et de manioc en particulier) et que des bêtes sauvages étaient aussi responsables de destructions de champs.

Par ailleurs, la saisonnalité aurait une incidence sur le niveau de production ; en particulier, la culture de café serait perturbée au cours de la saison pluvieuse et la culture du manioc davantage pendant la saison sèche. En outre, les répondants ont évoqué les surfaces trop restreintes de culture et la mauvaise qualité du sol.

Des barrières techniques au développement de la filière ont également été mises en lumière : le manque de semences de bonne qualité, surtout au début de la période culturale pour l'ensemble des cultures de la région (arachides, bananes, tubercules, courge, haricots, sésame, riz et maïs)¹¹, c'est-à-dire entre avril et mai, le manque de services phytosanitaires, l'absence d'outils aratoires et d'équipement agricole et le manque de formation des agriculteurs sur les méthodes modernes de culture.

En ce qui concerne l'élevage, les problèmes de santé animale ont été évoqués en premier lieu comme obstacle au développement de la filière. Ces difficultés, particulièrement présentes pendant la saison sèche, sont exacerbées par le manque de services et de médicaments vétérinaires. Les contraintes sécuritaires dans la zone perturbent également la pratique de l'élevage. A ce titre, les répondants ont cité les cas de vols de bêtes, et le manque de moyens financiers des éleveurs pour construire des enclos. Finalement, comme pour les agriculteurs, les éleveurs ont confié manquer de formation technique.

Des groupements agricoles sont présents et fonctionnels dans la localité, bien qu'ils soient assez peu développés. Les autorités locales et les agriculteurs ont rapporté que la pratique de l'agriculture en groupement contribuait à la cohésion sociale. Un producteur a confié qu'il y avait une volonté au sein de la population de **créer davantage d'associations économiques** sur ce modèle mais que cela n'était pas entrepris faute de connaissance sur la démarche à engager pour le faire. Les groupements agropastoraux auraient disparu depuis 2017, en raison de la destruction du capital des éleveurs, financier et physique (bétail).

L'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) et l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) ne sont pas présentes à Mingala, les plus proches se trouvent à Alindao.

¹⁰ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n*°6, 2016.

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Calendrier agricole de la RCA.



Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)¹⁶ des filières agriculture et élevage à Mingala :

FORCES

Forte demande locale pour les produits de l'agriculture et de l'élevage.

Demande extérieure, y compris depuis l'étranger, pour le café.

Structuration de la filière agricole en groupement et volonté des acteurs de poursuivre dans ce sens.

Contribution positive à la cohésion sociale.

FAIBLESSES

Manque de fertilité du sol.

Manque d'intrants (semences, outils, bétail, engrais) et difficulté pour s'approvisionner hors de la localité.

Absence de services techniques déconcentrés (ACDA, ANDE).

OPPORTUNITÉS

Développement des groupements de producteurs.

Réhabilitation des routes et ponts pour encourager les échanges commerciaux.

Formation des producteurs sur les techniques agricoles modernes.

Création d'une pharmacie vétérinaire.

Construction d'un dépôt pour stocker les semences et les productions agricoles.

Relance de la culture attelée.

MENACES

Aléas naturels (saisonnalité).

Maladies affectant les plantes et le bétail.

Vols de bétail.

Insécurité dans la localité et aux alentours.

¹⁶ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Mingala.



COMMERCE

Le commerce semble être **relativement peu développé** à Mingala. Les habitants produisent principalement pour leur propre consommation, surtout pendant la saison pluvieuse. Selon les groupes de discussion menés avec les acteurs économiques, les habitants **pratiquent aussi beaucoup le troc**, c'est-à-dire l'échange de biens contre d'autres biens. Par conséquent, le commerce semble avoir assez peu pénétré la communauté de Mingala.

Selon le diagnostic territorial, Mingala ne compte qu'un seul marché, hebdomadaire. Chaque samedi matin, environ 120 commerçants⁹ s'installent à côté d'un axe secondaire au nordest de la localité. Le marché est fonctionnel pendant la saison pluvieuse bien qu'il ne soit pas couvert. Les commerçants y vendent des produits alimentaires et quelques produits non-alimentaires comme des vêtements, du savon, et des médicaments. Toutefois, le gestionnaire de service a rapporté que le matériel scolaire et les matériaux de construction n'étaient pas disponibles sur le marché de Mingala.

Le marché est géré par la mairie qui collecte une taxe auprès de chaque commerçant, les participants d'un groupe de discussion ont spécifié que la taxe variait entre 50 et 250 XAF par semaine selon la capacité du commerçant.

Il n'y a pas de grossistes locaux et l'approvisionnement se fait hors de la localité, difficilement et peu souvent, dans les villes d'Alindao, Bria, Bambari, Satema, Kembé, Pouloubou et Dimbi. L'approvisionnement serait particulièrement difficile pendant la saison pluvieuse à cause de l'état des routes. Les commerçants ont rapporté qu'ils jouaient un rôle important dans l'approvisionnement des autres acteurs économiques, par exemple les agriculteurs et les pêcheurs, qui seraient donc affectés par les difficultés d'approvisionnement des commerçants.

Selon les commerçants et les autres acteurs économiques interrogés, les difficultés d'approvisionnement et le mauvais état des routes constituent les principales barrières au bon fonctionnement du commerce à Mingala. Les difficultés de transport sont exacerbées par un manque de carburant sur le territoire et l'absence de réseau téléphonique qui empêchent la communication avec les fournisseurs hors de la ville.

Selon l'informateur clé interrogé, aucune aide n'a été reçue pour le fonctionnement du marché. Il existe une association de commerçants à Mingala qui pratique l'épargne communautaire. A noter qu'au moment du diagnostic AGORA, une ONG nationale lançait une initiative de mise en place d'un bureau de crédit mutuel.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque d'infrastructures sur le marché

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Concernant le fonctionnement du commerce à Mingala, les participants des groupes de discussion communautaires ont décrit une crise économique généralisée survenue après 2017. Le manque de revenus des familles, en raison de la perturbation de toutes les activités, a entraîné une chute du pouvoir d'achat de la population. Par conséquent, les commerçants ne parviendraient plus à vendre leurs marchandises à des prix rentables.

En outre, les habitants de Mingala déplorent le mauvais approvisionnement du marché, en particulier une insuffisance en produits alimentaires. Ils ont particulièrement souligné le manque d'infrastructures sur le marché : absence de hangars, d'espace de stockage et de tables en nombre suffisant pour la vente des produits. Le manque d'entretien des infrastructures existantes sur le marché a également été évoqué.

Concernant l'accès des habitants de Mingala au marché, les membres de la communauté interrogés ont décrit plusieurs barrières. Ils ont déploré la période restreinte d'ouverture du marché, en estimant qu'un marché hebdomadaire n'était pas suffisant et contraignait la population à mobiliser d'autres sources d'approvisionnement. Par exemple, les habitants consommeraient leur production agricole, se fourniraient auprès des petits commerçants dans les quartiers ou devraient se déplacer dans d'autres villes. L'éloignement du marché constitue une autre barrière, notamment pour les personnes qui habitent sur les axes. Elles peuvent ainsi faire jusqu'à une journée de trajet pour se rendre au marché. Certains répondants ont aussi estimé que le marché n'était pas bien situé dans la ville : il se trouve au nord-est du centre urbain et est donc particulièrement éloigné du groupement Kabou 4.

⁹ Quelques producteurs ont mentionné l'importance des vendeurs ambulants à Mingala, en plus des commerçants installés sur le marché.



PÊCHE

La pêche est pratiquée principalement pour la **consommation et la vente locales**. Les acteurs économiques ont rapporté que la demande et la concurrence locales étaient fortes. Le poisson peut également être vendu hors de Mingala, même si l'acheminement est particulièrement difficile en saison pluvieuse, en raison de la dégradation des axes routiers. Il est vendu dans les villes de Dimbi, Alindao, Bria, ou encore à l'extérieur du pays, comme en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan.

La pêche est une activité **exclusivement masculine**, sans distinction ethnique.

Les pêcheurs s'approvisionnent en matériel sur les marchés locaux. Les acteurs économiques ont rapporté que pendant la saison pluvieuse les commerçants avaient plus de difficultés à acheminer le matériel comme les filets à Mingala. Un pêcheur a rapporté que la filière avait été fortement affectée par la crise de 2017. Selon lui, les activités n'auraient toujours pas été rétablies à leur niveau d'avant la crise, et cela ne pourrait pas être possible tant que la zone resterait sous l'influence des groupes armés¹².

La filière de la pêche semble être **dépendante de facteurs environnementaux**. Des maladies affecteraient les poissons pendant la saison sèche, et la saison pluvieuse entraînerait une pénurie de poisson, selon les acteurs économiques interrogés, en raison de la montée du niveau des eaux du fleuve. Par conséquent, la pêche fonctionnerait de façon optimale seulement au cours des quatre premiers mois de la saison sèche, de novembre à février.

Les autres barrières mentionnées par les groupes de discussion et les producteurs sont le **manque de matériel** et l'absence d'un dépôt pour le stocker, et le **manque de formation** sur l'utilisation du matériel ainsi que sur les techniques de pêche.

Il n'y a **aucun groupement de pêcheurs** à Mingala et aucun soutien extérieur n'a été apporté à la filière, selon les informateurs clés rencontrés, y compris de la part du ministère des Eaux et forêts.

Tableau 2. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)¹⁸ de la filière pêche à Mingala :

FORCES

Forte demande locale pour les produits de la filière.

Vente de poissons dans d'autres localités, y compris à l'étranger.

FAIBLESSES

Absence de structuration de la filière.

Pratique traditionnelle de la pêche : manque de matériel et de formation technique.

Absence des services ministériels des Eaux et forêts.

OPPORTUNITÉS

Création de groupements de pêcheurs.

Réhabilitation des routes pour faciliter les échanges commerciaux et l'approvisionnement en outils de travail.

Construction d'une chambre froide pour stocker les poissons.

Développement de la pisciculture.

MENACES

Dépendance vis-à-vis du contexte environnemental (niveau des eaux du fleuve).

Maladies affectant les poissons.

Insécurité dans la localité et aux alentours.

¹² La pêche se pratique principalement pendant la nuit en RCA. Par conséquent les activités de la pêche seraient particulièrement affectées par l'insécurité.



Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les chefs de quartier et de groupement ont été identifiés comme les principaux interlocuteurs des habitants de Mingala au cours des groupes de discussion communautaires. Les chefs de quartier sont élus pour une durée de 5 ans, et les chefs de groupement sont nommés par les autres autorités locales (maire, sous-préfet, et chefs de quartiers) pour un mandat de 10 ans.

La communication entre les habitants et leurs représentants se fait à travers un **canal fixe de communication**, suivant l'ordre hiérarchique ; les membres de la communauté se rapprochent d'abord de leur chef de quartier, à l'occasion de réunions communautaires, qui se réfère au chef de groupement, qui avertit ensuite la mairie et finalement la sous-préfecture. A l'inverse, la mairie communique avec la population *via* les chefs de quartier. Les groupes de discussion menés avec des femmes ont montré que ces dernières entraient en contact plus facilement avec leurs représentants locaux, chefs de quartier et de groupement, tandis que les hommes pouvaient également se diriger directement vers le maire et le sous-préfet.

Le sous-préfet semble disposer de la confiance de la population de Mingala. En particulier, ses efforts pour établir la paix dans la localité ont été reconnus au cours des discussions communautaires. Les chefs locaux, quant à eux, sont respectés pour leur capacité à conseiller la population.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

Bien que la perception locale de la situation sécuritaire soit négative, la plupart des participants aux groupes de discussion communautaires ont jugé que la cohésion sociale était bonne à Mingala. Les participants ont estimé que les litiges de voisinage et les conflits conjugaux n'avaient pas de conséquences majeures à long-terme.

La commune ne dispose pas de tribunal coutumier pour la gestion de ces litiges. Ils sont gérés par la conciliation grâce à la médiation du sous-préfet (sortant), du maire (sortant) et des chefs locaux. La communauté affirme que ces autorités ont aussi mené des projets de sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale. Tous les membres de la communauté rencontrés sont satisfaits par ce mode de gestion des tensions locales.

Le **CLPR** a été établi en 2018 par les autorités institutionnelles. Ce comité met en place des activités de sensibilisation sur la paix auprès des GA et de la population. Le comité a également établi des sous-bureaux de réconciliation dans les villages autour de Mingala.

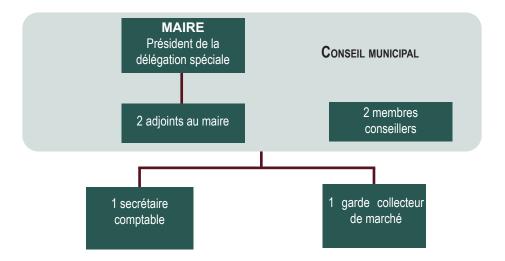
La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorités des directeurs de région.



Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal rassemble le président de la délégation, nommé en décembre 2020, deux « adjoints » et deux membres conseillers qui ont été nommés en février 2020.

Le principal canal de communication entre les membres du conseil municipal s'établit à travers des **notes circulaires**. Selon le représentant de la mairie, le rôle du conseil municipal est de gérer et assurer le suivi des recettes et dépenses communales.

Le conseil devrait en principe se réunir chaque année. A Mingala, la dernière réunion du conseil s'est tenue en 2010. Le conseil continue toute de même d'être actif dans la vie locale en participant activement aux réunions organisées par quartier, qui rassemblent régulièrement la population.

Le personnel de la mairie est également composé d'un secrétaire comptable, en poste depuis 1977, et d'un garde et collecteur sur le marché. Ces personnes ont été recrutées par décision municipale, elles disposent d'un salaire fixe mais non régulier. Aucun service déconcentré de l'Etat n'est présent à Mingala. Aucun acteur extérieur n'aurait, au moment du diagnostic AGORA, appuyé la mairie selon un informateur clé.

Au moment du diagnostic territorial, le bâtiment de la mairie était détruit. Un informateur clé a rapporté que tous les documents officiels de l'institution avaient été détruits en 2017. Un représentant a précisé que la construction d'un bureau pour la mairie, la dotation de fournitures de bureau et d'équipements informatiques (ordinateur et imprimante) ainsi que de moyens de transport l'aiderait dans l'exercice de ses fonctions. Il a également mentionné la formation du personnel communal sur leur rôle comme un appui souhaitable. Les groupes de discussion communautaires ont abondé en ce sens. Selon les participants, la réhabilitation des bureaux de la mairie et de la sous-préfecture, la dotation en moyens de transport, et la prise en charge des autorités locales les aideraient à remplir leur rôle de représentants dans la communauté.

Selon un informateur clé, les ressources de la mairie comprennent en principe les subventions de l'Etat et un certain nombre de taxes comme la taxe d'abattage, de transhumance, de marché, d'Etat civil, de justice¹³, et de stationnement de véhicules sur le marché. Toutefois, la mairie ne parvient à collecter que la taxe du marché, grâce au collecteur du marché, et celle de l'Etat civil. Les principales dépenses de la mairie sont le paiement du personnel et l'achat de fournitures de bureau.

Le projet prioritaire de la mairie, au moment de l'enquête, était la construction d'une auberge dans la ville. La mairie souhaiterait également tenir des réunions avec toute la population, en particulier avec les jeunes, afin de sensibiliser la communauté au respect mutuel. Néanmoins, faute de recettes suffisantes, la mairie se dit limitée aux activités d'Etat civil, de conciliation et d'hygiène et assainissement.

La sous-préfecture, quant à elle, ne comprend que le souspréfet, nommé en décembre 2020. Au moment de l'enquête territoriale, le bureau de la sous-préfecture était occupé par un GA. Quelques fonctionnaires et chefs de services sont affectés à Mingala mais basés ailleurs, c'est le cas du secrétaire du sous-préfet, des gendarmes, du chef de district sanitaire et des autres personnels sanitaires, par exemple le médecin chef du district et des spécialistes.

¹³ L'article 284 du Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives prévoit que la commune prenne une quote-part des amendes dispensées par les tribunaux civils. Étant donné qu'il n'y a pas un tribunal civil à Mingala, cette taxe n'était pas collectée au moment du diagnostic AGORA.



Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Le déficit organisationnel et structurel au sein des OSC de la ville de Mingala constitue l'un des obstacles au processus de relèvement local. En effet, nos investigations ont mis en évidence l'absence d'un système de management de la « Qualité » (SMQ) régissant le fonctionnement de ces OSC. Ainsi, de nombreux dispositifs organisationnels mériteraient d'être mis en place. Par exemple : (1) une cartographie des processus (2) une procédure d'évaluation de la structure (3) l'instauration de dialogue social collectif et participatif, qui passerait par la réalisation d'une enquête dite « climat social ». Enfin, une politique de délégation de pouvoirs et des tâches est aussi recommandée. Par ailleurs, les OSC de la ville de Mingala ont déploré l'inexistence d'une instance de coordination de leurs activités. Cette situation n'est pas sans conséquence sur les relations entre OSC et avec les autorités locales. En outre, dans la perspective de la planification stratégique, il est impératif que les membres des OSC définissent et s'approprient la vision, le mandat et les valeurs de leur entité.

Capacité d'intervention

Les capacités d'intervention des OSC de la ville de Mingala sont fortement impactées par des facteurs endogènes et exogènes tels que : la présence des groupes armés qui empêche l'accès aux communautés, l'absence de compétences dont les OSC ont besoin et des difficultés liées aux ressources financières et matérielles. Cependant, sur des problématiques comme la protection et genre, la sécurité alimentaire et l'EHA auxquelles les OSC ont fait preuve de dévouement, nous leurs recommandons de capitaliser leurs expériences en vue de conceptualiser et de transmettre leurs bonnes pratiques, leurs approches et leurs outils. Les organisations pourraient également partager leurs expériences avec d'autres OSC dans le cadre de réunion de cluster. Par ailleurs, dans une optique de relèvement local, les OSC devraient planifier dans le cadre d'une coordination le dépoiement d'un plan opérationnel qui sera suivi et évalué périodiquement.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la ville de Mingala ont pour habitude d'associer les membres des communautés dans la planification de différents programmes. A ce titre, nous observons la participation des communautés au montage, à l'exécution et au suivi-évaluation des projets. Les résultats issus des évaluations des projets sont souvent transmis aux partenaires. En outre, les OSC devraient impulser une dynamique au sein des communautés afin qu'elles deviennent force de propositions dans le processus de relèvement local.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

En vue d'optimiser le processus de relèvement local, les OSC de la ville de Mingala devraient améliorer leurs mécanismes stratégiques, managériaux et opérationnels. Pour ce faire, les axes de renforcement des capacités ci-après sont préconisés.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : mise en place d'un système de management de la qualité et des projets, définition de rôles et responsabilités des OSC dans le processus de relèvement local, sphère d'influence, enjeux, etc.;
- Gouvernance associative : vision, valeurs et mission, planification stratégique, gestion financière et gestion de ressources humaines;
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suiviévaluation, monitoring, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité, capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires:

- Développement local (approche, méthodes, outils);
- Recherche de financement ;
- Logistique humanitaire.



Planification du relèvement

Mingala

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.



Eau



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ Mairie et sous-préfecture

Identification des ouvriers qualifiés, gestion des dotations et supervision des travaux. Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux.

Sensibilisation de la population à l'usage des latrines communautaires.

■ Chefs de quartier et de groupement

Identification des ouvrages prioritaires. Identification des besoins et des personnes ressources à mobiliser. Suivi de la construction des latrines familiales et gestion des dotations en matériel d'entretien. Appui à la sensibilisation.

Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA) Supervision technique en lien avec les normes définies au niveau national. Pas de représentant sur place, ni dans la préfecture de Basse-Kotto. Direction régionale de l'Energie et de l'hydraulique présente à Bangassou.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, Cadre stratégique opérationnel: Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques.



HISTORIQUE

- Peu d'activités ont été menées récemment dans le secteur de l'eau : l'ONG ACF en 2019, et l'ONG ACTED qui a aménagé la source de Nguendéré. Toutefois, le résultat a été jugé insatisfaisant par la communauté.
- Aucune activité autour de l'hygiène et l'assainissement ne semble avoir été réalisée dans le centre-ville de Mingala¹⁴.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- Impliquer la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction via un recrutement local des ouvriers qualifiés. Lors de l'enquête, il a été reproché à certains acteurs de l'aide de recruter des ouvriers à Alindao et Pombolo plutôt qu'à Mingala.
- S'assurer d'un processus équitable et transparent lors de la réalisation des activités.

¹³ Cluster WASH, Matrice 5W, janvier 2021.



Eau, hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Construire et aménager des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux points d'eau équipés de pompes manuelles

Réhabiliter et aménager des sources existantes

Les constructions de nouveaux points d'eau pourraient concerner les quartiers suivants en priorité :

- · Kabou IV (3 forages);
- Banda-Sambaba (4 forages);
- · Kpanga II (2 forages);
- · Nguendéré (2 forages);
- Bagala (1 forage);
- · Gbonda (1 forage);
- Centre urbain (2 forages);
- Bodo (1 forage).

L'aménagement des sources ciblerait les quartiers suivants en priorité :

- Kpanga I (1 source);
- · Kpanga II (1 source);
- · Gbounda (2 sources);
- Banda II (3 sources);
- Ndango (1 source);
- Nguendéré (2 sources) ;
- · Kabou IV (3 sources);
- · Koutou Bangui II (1 source);
- · Vounou (1 source);
- · Bagala (2 sources).

Un point d'eau équipé d'une pompe manuelle pourrait être installé dans les écoles de Mingala qui n'en dispose pas actuellement.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les comités de gestion (COGES)



Court terme



Moyen terme



Long terme

Mettre en place des COGES dans les points d'eau n'en disposant pas

Former les COGES

Doter les COGES de produits d'entretien

Selon les normes de l'ANEA, chaque point d'eau devrait avoir un COGES, renouvelé chaque année par assemblée communale. A défaut de pouvoir se déplacer dans la localité, l'agence pourrait fournir les modules de formation dont elle dispose. Ceux-ci sont disponibles au niveau de la direction générale à Bangui. La formation pourrait insister sur le rôle du COGES en matière d'entretien (maintenir la propreté et l'hygiène autour du point d'eau), défini par les normes de l'ANEA.

La mise en place de COGES pourrait concerner en priorité les points d'eau du groupement Kpanga et du centre urbain.



Eau, hygiène et assainissement (suite)

PRIORITÉ 3 - Appuyer la construction de latrines communautaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

Mettre en place des COGES et les doter de produits d'entretien

Sensibiliser la communauté à la construction et l'usage des latrines

La construction de latrines communautaires pourrait se faire en priorité à proximité de la mairie, de la sous-préfecture, du marché central, de la gendarmerie, du centre de santé et de la gare routière. Il s'agirait également de construire des latrines dans chacune des 4 écoles de Mingala (3 blocs de 2 portes pour Banda-Sambaba et Kabou 4 et 6 blocs de 2 portes pour Mingala centre), dont la gestion pourrait être confiée l'association des parents d'élèves (APE).

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites selon les normes de l'ANEA, qui prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Si besoin, les agents de l'ANEA disposent également des compétences techniques pour former les acteurs de la société civile. Le support de formation est disponible auprès de la direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou ou auprès de l'administration centrale à Bangui. L'ANEA n'est toutefois pas présente dans la localité à ce jour.



Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

Mairie et sous-préfecture

Identification des ouvriers qualifiés. Sensibilisation des chefs de groupe et de quartier aux questions d'éducation. Suivi des travaux.

■ Chef secteur scolaire

Coordination des travaux avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).

- Association des parents d'élève (APE)
 Gestion des dotations en petit matériel.
- Inspection académique du Sud-Est, basée à Bangassou Coordination au niveau régional.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), Vision stratégique 2017-2021.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010.
- Cluster Education, Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021.



HISTORIQUE

■ En début d'année 2020, **l'ONG** Norwegian Refugee Council (NRC) a effectué des activités dans le secteur de l'éducation à Mingala via des formations d'enseignants, des distributions de kits scolaires et pédagogiques, la mise en place d'un plan de réduction des risques en milieu scolaire, la construction de latrines, et la mise en place de dispositifs de lavage des mains.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- S'assurer que les dotations en matériel didactique sont réalisées avec transparence et équité et effectuer un suivi de l'usage de ces dotations.
- Impliquer la communauté lors de la mise en œuvre des activités de construction via un recrutement local des ouvriers qualifiés.



Éducation

PRIORITÉ 1 - Construire et équiper de nouvelles infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouvelles salles de classe

Doter les infrastructures en équipement et matériel didactique (tableaux, table-bancs, bureaux, livres, craies, etc.)

La répartition des travaux pourrait se faire comme suit :

- Kabou 4 : 2 bâtiments de 3 salles ;
- Banda-Sambaba : 2 bâtiments de 3 salles ;
- Mingala centre : 3 bâtiments de 3 salles ;
- Nguendéré (PK 7) : 2 bâtiments de 3 salles.

PRIORITÉ 2 - Appuyer l'affectation d'enseignants qualifiés



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former et prendre en charge les maîtreparents

Soutenir l'affectation et/ou former des enseignants qualifiés

Selon le diagnostic territorial conduit par AGORA, les précédentes activités de formation et prise en charge de maître-parents à Mingala ont été jugées satisfaisantes par la communauté. Cela pourrait constituer une réponse de court terme appropriée, en attendant que des affectations d'enseignants soient effectuées par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation (MEPSTA).

La répartition des enseignants qualifiés pourrait se faire comme suit :

- Kabou IV : 3 enseignants ;
- Banda-Sambaba: 3 enseignants;
- Mingala centre : 5 enseignants ;
- Nguendéré (PK 7) : 2 enseignants.



Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ Mairie et sous-préfecture

Identification des ouvriers qualifiés et coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupement, leaders religieux, société civile).

- Médecin chef du centre de santé (infirmier)
 Identification des besoins précis au niveau de la localité.
- COGES du centre de santé Gestion des dotations.
- Médecin chef du district sanitaire

Identification des besoins et coordination au niveau du district sanitaire (Alindao-Mingala) au sein de la Région sanitaire n°6.



HISTORIQUE

Il semble que très peu d'interventions humanitaires aient pu être menées dans le secteur de la santé à Mingala, mise à part celle de l'ONG PNRM (clinique mobile sur les axes, appui aux formations sanitaires (FOSA) et prise en charge des malnutris¹⁵) et des interventions ponctuelles de MSF.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

 S'assurer que les activités, en particulier les dotations, sont réalisées avec transparence et équité et faire le suivi de ces dotations.



DOCUMENTATION

 Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, Normes relatives au district de santé, 2010.

En particulier:

- La section 6.2 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
- Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
- La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé;
- Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine, 2015-2016, février 2015.

¹⁵ Person in Need Relief Mission, *Matrice des zones d'intervention*, mars 2021.



Santé

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer l'affectation de personnel de santé qualifié

Doter les infrastructures sanitaires en équipements de santé et en produits pharmaceutiques Selon la section 6.4.2 des normes relatives au district de santé, il est prévu qu'un centre de santé dispose des unités et ressources humaines suivantes :

- · Réception ;
- Consultation au minimum 1 chef de centre disposant du diplôme d'infirmier d'Etat (Bac +3);
- Soins au minimum 1 assistant de santé de niveau Brevet d'étude du premier cycle (BEPC)+2 ;
- Maternité au minimum 1 sage-femme diplômée d'Etat ou 1 infirmier accoucheur (Bac +3) ou une assistante accoucheuse (Bac +2) ;
- · Observation :
- Laboratoire au minimum 1 personnel de santé formé en technique de laboratoire ;
- · Dépôt et vente de médicament ;
- Logistique et maintenance au minimum 1 personne, aucune qualification exigée.

Les dotations en produits pharmaceutiques pourraient se faire à court terme, pour éviter la circulation de médicaments frauduleux, moins chers que les médicaments conventionnels. Une sensibilisation de la communauté à ces questions pourrait accompagner les dotations.

PRIORITÉ 2 - Réhabiliter les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter les infrastructures du centre de santé

Doter le centre de santé d'un générateur

Le détail des infrastructures prévues pour un centre de santé peut être consulté dans la section 6.5.2 des *Normes relatives au district de santé* (voir "Documentation").

Comme mentionné dans le diagnostic, le centre de santé de Mingala ne dispose pas de latrine ou de point d'eau potable, ce qui pourrait constituer une priorité d'intervention en termes de réhabilitation.



Agriculture et élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ Mairie et sous-préfecture

Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile). Gestion des dotations en intrants et suivi des activités.

 Chef de service préfectoral de l'Agriculture, basé à Mobave

Supervision des activités agricoles, notamment des formations techniques.

- Chef de service préfectoral du Plan (basé à Mobaye) Appui administratif à la création de groupements agropastoraux.
- Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)

Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.

Ni l'ACDA ni l'ANDE ne sont présentes à Mingala. Mais elles sont mobilisables au niveau de la préfecture de Mobaye.



sur place.

BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- Respecter le calendrier agricole en fonction des semences, du climat et des traditions locales.
- S'assurer de la qualité des semences et du matériel
 distribué, ainsi que de la transparence du processus de distribution et effectuer un suivi des activités. Les produits phytosanitaires et engrais devraient être en priorité

composés d'éléments naturels (bio pesticides), disponibles



DOCUMENTATION

- FAO, Calendrier agricole de la République centrafricaine.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021.
- CNEDD/ AEDD: Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles.
 Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31).
 Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Cluster Sécurité alimentaire, Carte de la présence des structures décentralisées du ministère de l'Agriculture, octobre 2020
- Cluster Sécurité alimentaire, Dashboard activités des partenaires du Cluster Sécurité alimentaire en RCA, 2020.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit la division du territoire national en sept directions régionales, ce qui devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Banqui¹⁶.



HISTORIQUE

Très peu d'actions semblent avoir été menées à Mingala dans le secteur agro-pastoral. L'ONG nationale Nouvel espoir a réalisé une sensibilisation autour de la mise en place de groupements agricoles.

L'ONG nationale **PNRM** est également impliquée dans des activités de soutien au secteur agricole (formation aux techniques culturales).

¹⁶ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.



Agriculture et élevage

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités des groupements agro-pastoraux



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en outils aratoires

Doter les groupements en semences (vivrières et maraîchères) et en intrants (produits phytosanitaires)

Former les groupements aux techniques culturales

Appuyer l'affectation d'un agent agricole qui assurerait le suivi des groupements

La construction d'un dépôt de stockage des semences peut accompagner, à moyen terme, les dotations. Il pourrait être géré par la mairie ou la sous-préfecture.

PRIORITÉ 2 - Appuyer le développement de l'élevage



Court terme



Moyen terme



Long terme

Créer et former des groupements d'éleveurs de petit bétail

Doter les groupements en petit bétail

Doter les groupements de produits vétérinaires et de produits alimentaires pour petit bétail

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation, si possible de la part de l'ANDE (dont un représentant est basé à Alindao, sans beaucoup de moyens), sur le logement des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos et nourrir les bêtes, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes. La dotation en clôtures a été particulièrement souhaitée par les producteurs interrogés au moment du diagnostic territorial, ainsi que par les participants aux groupes de discussions de planification.

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupement(s) sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements¹⁷.

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire locale impliquerait la formation ou l'affectation d'un chef de poste vétérinaire de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional de l'Elevage à Bangassou qui pourra l'orienter dans ses activités.

¹⁷ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.



Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

Mairie et sous-préfecture

Identification des besoins et des personnes ressources. Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile). En tant que gestionnaire du marché, la mairie reste l'interlocuteur principal pour la plupart des questions liées au commerce. Sensibilisation à la participation communautaire.

Suivi des activités.

Gestionnaire du marché

Identification précise des besoins. Supervision des travaux et sensibilisation des commerçants.

Ouvriers et commerçants locaux

Participation à la construction et fourniture de matériaux.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies, 2011.



HISTORIQUE

Aucune action ne semble avoir déjà été menée autour du secteur commercial. L'ONG Nouvel Espoir semble cependant avoir lancé la mise en place d'un bureau de crédit mutuel, qui n'était pas encore opérationnel lors de l'atelier de planification AGORA.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

■ Renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui¹⁸. Si la mise en place d'un bureau de crédit mutuel se concrétise sous l'égide de l'ONG Nouvel Espoir, il serait intéressant de structurer les activités de soutien en complémentarité avec ce bureau.

Autrement, la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois).

¹⁸ Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, septembre 2020, Bangui.



Commerce

PRIORITÉ 1 - Améliorer les infrastructures liées au commerce



Court terme



Moyen terme



Long terme

Agrandissement et réhabilitation d'un nouveau marché central

Construction et réhabilitation des ponts et des axes routiers

Le nouveau marché central, installé idéalement en face de la mairie, pourrait bénéficier d'un renouvellement des étales, de la construction d'un hangar, d'une clôture, d'un dépôt d'ordure, d'un espace de stockage et d'une électrification. Le marché central de Bambari est cité en exemple.

Les ponts pourraient être réhabilités sur les axes Mingala-Pouloubou (2 ponts), axe Mingala-Bria, axe Mingala-Dimbi (22 ponts), axe Mingala-Gounda-Alindao. Des initiatives communautaires ont commencé en ce sens, sous l'égide du sous-préfet et de représentants de la société civile.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les commerçants locaux



Court terme



Moyen terme



Long terme

Appuyer les mécanismes de crédit existants ou à venir (bureau de crédit mutuel)

Soutenir les activités du COGES

Renforcer les capacités de l'association de commerçants (formation en gestion, comptabilité) et en créer de nouvelles

Doter les associations en ressources financières

Voir "Bonnes et mauvaises pratiques" et notamment faire le lien avec la création d'un bureau de crédit mutuel par l'ONG Nouvel Espoir. L'association des commerçants développe des pratiques de financement commun, qu'il s'agirait de structurer ou d'appuyer.

Le COGES pourrait assurer la gestion des dotations financières collectives (aux associations notamment).

L'amélioration des infrastructures de télécommunication (installation d'une antenne notamment) a également été évoquée comme un moyen de soutenir le secteur commercial, pour faciliter les commandes et l'approvisionnement.



Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS



DOCUMENTATION

■ Mairie et sous-préfecture

Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile). Identification des groupements et suivi des activités.

Ministère de l'Agriculture et du développement rural, Programme de développement agricole de la Région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou, 2016.



HISTORIQUE



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

■ Aucune intervention menée/rapportée à ce jour.

■ S'assurer de la transparence du processus de distribution et effectuer un suivi des activités.



Pêche

PRIORITÉ 1 - Appuyer la pratique de la pêche et de la pisciculture



Court terme



Moyen terme



Long terme

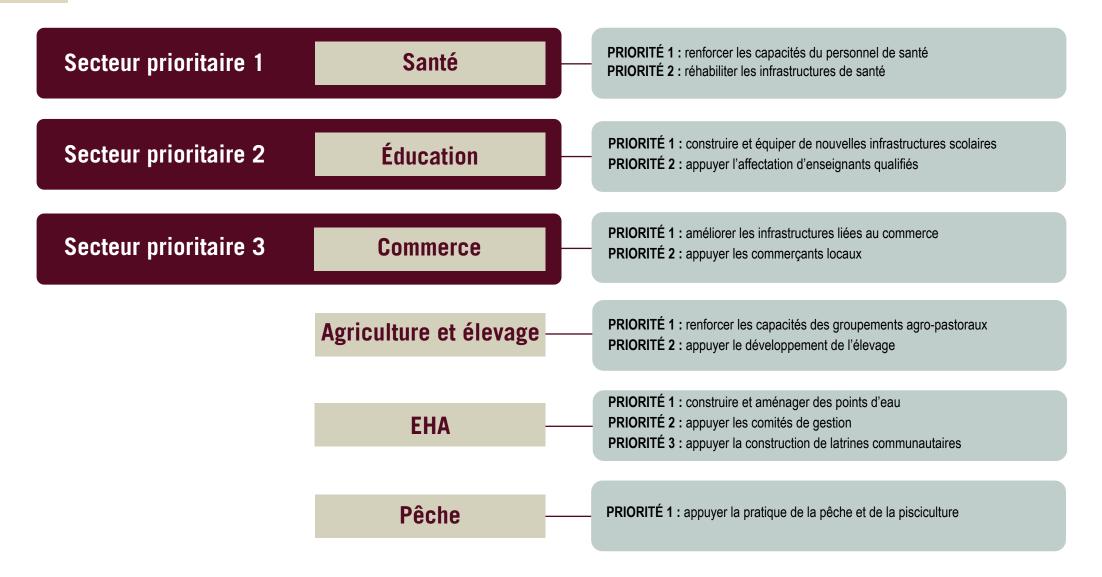
Doter les pêcheurs en matériel (filets, pirogues, congélateur à pétrole)

Construire des bassins piscicoles et les doter en alevins

Appuyer la création de groupements de pêcheurs

Le service des Eaux et forêts pourrait être mobilisé et la venue d'un de ses représentants pourrait être appuyée par les partenaires, le service fonctionnel le plus proche étant la direction régionale basée à Bangassou.

Priorisation intersectorielle





ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents);
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- · Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.



Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perpective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de reccueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semidirectifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- La disponibilité des informateurs clés. La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée;
- Les biais de perception de certains acteurs locaux. Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées;
- La sensibilité des thématiques abordées, notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.